



# Direction de la formation continue

## ► Évolutions professionnelles et carrefour des compétences

La mission principale de la Direction de la Formation Continue (DFC) est l'accueil et l'accompagnement des adultes en reprise d'études.

La DFC de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines propose une offre de formations diplômantes en phase avec les évolutions contemporaines des activités et des qualifications.

### ■ Des solutions adaptées à vos besoins

Que vous soyez salariés du public ou du privé, demandeurs d'emploi, professions libérales, chefs d'entreprise, Directeur des Ressources humaines.. vous trouverez une réponse adaptée à votre besoin.

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs pour la prise en charge financière de votre formation :

- Le congé individuel de formation (CIF), le droit individuel à la formation (DIF)
- Le congé de formation professionnelle (CFP)
- Les financements pour demandeur d'emploi (par exemple le financement Région)
- Les contrats de professionnalisation

### ■ Le partenariat avec les entreprises

L'UVSQ développe des partenariats avec le tissu économique en particulier avec un ancrage territorial fort dans l'ouest parisien.

Sur le plan de la sécurisation des parcours et du développement des compétences, la DFC mobilise des compétences pédagogiques de l'Université pour construire des formations adaptées :

- Aux demandes spécifiques émanant des entreprises ou autres institutions
  - stages intra-entreprises
  - parcours individualisés de formation
- Aux besoins exprimés à titre individuel



### ■ La Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience, bien qu'étant une démarche individuelle peut être portée par l'entreprise au travers d'une démarche « collective ».

La mise en place d'une telle démarche s'inscrit dans une relation gagnant-gagnant tant pour l'entreprise que pour les salariés volontaires.

La démarche sera fructueuse pour le salarié qui aura un sentiment de reconnaissance et de fierté. Cela lui permettra de sécuriser son parcours professionnel.

Pour l'entreprise, les bénéfices sont nombreux :

- Valoriser l'image d'un secteur, d'un métier et professionnaliser les salariés (image d'une entreprise attractive et qualifiante)
- Contribuer à la motivation et l'implication professionnelle des salariés mais également fidéliser ses salariés.
- Développer l'employabilité des salariés et leur qualification ; pérenniser les savoir-faire
- Favoriser la mobilité interne et donner des perspectives d'évolution
- Optimiser les parcours et les frais de formation

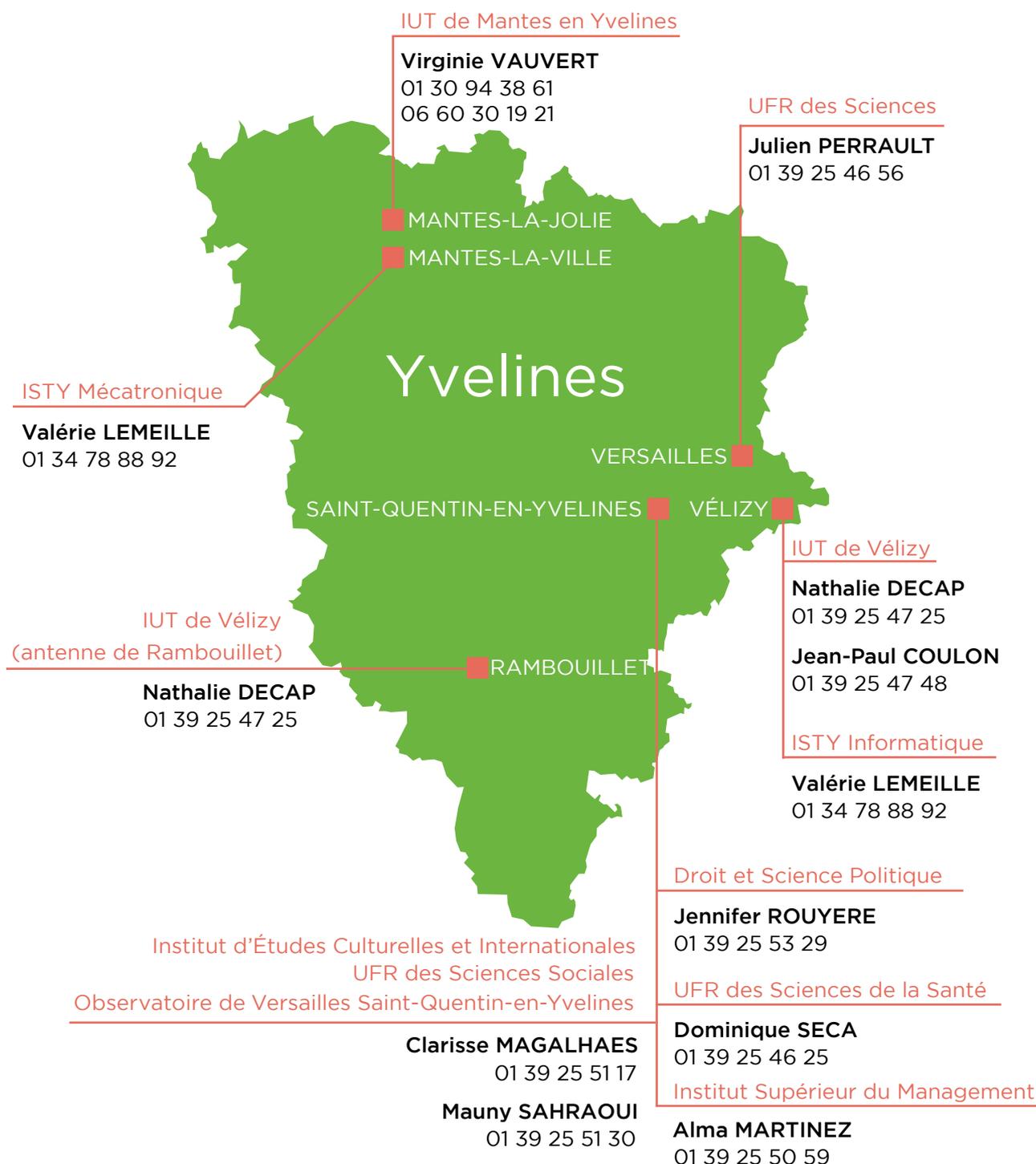
Prenez contact avec notre équipe VAE pour définir ou affiner votre projet.

Ils nous font confiance :

- VEOLIA
- France Télécom Orange
- L'Oréal
- AP-HP
- Continental Automotive
- Ventadis

## Vos correspondants, proches de vous

Pôle Formation et Évolution Professionnelle :



Pôle Validation des Acquis de l'Expérience :

vae@uvsq.fr

**Direction de la Formation Continue**  
Bâtiment Sophie Germain  
45, avenue des États-Unis  
78000 Versailles

contact.fc@uvsq.fr

www.formation-continue.uvsq.fr

Flashez-moi avec votre  
smartphone grâce à une  
application dédiée\*

\* Vous devez disposer d'un forfait mobile  
avec internet en illimité pour flasher ce  
code. Utilisez une application comme  
«MobileTag» disponible gratuitement.

